

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 16 décembre 2021

### **L'État, le Conseil départemental et les intercommunalités du Val-de-Marne signent des accords de relance**

**Sophie THIBAUT, préfète du Val-de-Marne, Olivier CAPITANIO, président du Conseil départemental et de Paris-Est Marne et Bois, Laurent CATHALA, président de Grand Paris Sud Est Avenir et Michel LEPRETRE, président de Grand-Orly Seine Bièvre ont signé le jeudi 9 décembre des accords de relance à la préfecture du Val-de-Marne. Objectif de ces quatre accords : mettre en oeuvre des mesures conjointes État - territoire pour traduire le plan de relance national sur chaque territoire signataire et démultiplier l'effet de levier des financements publics au travers, notamment, de cofinancements de projets majeurs.**

Le plan France Relance, doté de 100 milliards d'euros, est déployé depuis 2020 par le Gouvernement afin de relancer rapidement l'économie et d'obtenir des résultats en matière de décarbonation, de reconquête industrielle, de renforcement des compétences et des qualifications. Il s'articule autour de trois volets : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale. Dans le Val-de-Marne, 155 millions d'euros, dont 11 millions d'euros sur le volet industriel, ont déjà été mobilisés dans ce cadre (données décembre 2021).

Ces accords, qui territorialisent le plan de relance, permettent :

- pour chaque acteur, de valoriser ses actions pour la relance économique, écologique et sociale ;
- de faire converger les objectifs stratégiques ;
- de développer les synergies entre les dispositifs France Relance (dotations, aides, appels à projets...) et les projets portés par les territoires : rénovations énergétiques, pistes cyclables, jardins partagés, dépollution des sols, tiers-lieux, actions culturelles, services numériques, emplois jeunes, maisons de santé, etc.

Ils ont enfin pour vocation d'unifier les dispositifs de contractualisation entre l'État et les collectivités sur la période 2021-2022 et de dresser des perspectives pour 2022 – 2026, dans une logique de simplification et de projection pluriannuelle de l'action publique.

### **Annexes :**

- accord de relance État / Conseil départemental du Val-de-Marne
- accord de relance État / EPT Paris Est Marne & Bois
- accord de relance État / EPT Grand-Orly Seine Bièvre
- accord de relance État / EPT Grand Paris Sud Est Avenir

## **Contacts presse :**

### **Bureau de la communication interministérielle, préfecture du Val-de-Marne :**

[prefcommunication@val-de-marne.gouv.fr](mailto:prefcommunication@val-de-marne.gouv.fr), 01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87

### **Bureau de presse du conseil départemental du Val-de-Marne :**

<https://www.valdemarne.fr/contact>

### **Paris-Est Marne et Bois :**

Prescilia CABROLIER : [prescilia.cabrolier@pemb.fr](mailto:prescilia.cabrolier@pemb.fr), 01 84 23 74 69

Lola PODEVYN : [lola.podevyn@pemb.fr](mailto:lola.podevyn@pemb.fr), 01 84 23 74 78

**Grand Paris Sud Est Avenir :** <https://sudestavenir.fr/contact/>

### **Grand-Orly Seine Bièvre :**

Mathilde FERMENT, cheffe de Cabinet, [mathilde.ferment@grandorlyseinebievre.fr](mailto:mathilde.ferment@grandorlyseinebievre.fr),  
06 03 97 15 71

## **À propos du plan France Relance**

Le plan France Relance, c'est 100 milliards d'euros d'investissements mis en œuvre par le Gouvernement sur deux ans pour relancer l'économie et favoriser l'emploi :

- **Écologie** : 30 milliards d'euros
- **Compétitivité** : 34 milliards d'euros
- **Cohésion** : 36 milliards d'euros

Plus d'informations sur [www.gouvernement.fr/france-relance](http://www.gouvernement.fr/france-relance)

Plus d'informations sur le déploiement du plan France Relance dans le département :

<https://www.val-de-marne.gouv.fr/Actualites/Plan-de-relance/Le-plan-France-Relance-la-refondation-economique-sociale-et-ecologique-du-pays>